

	AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE et EXTERNE Publié le 30/09/2026 Fin de parution le 30/10/2026	Pôle Médico social Maison d'Accueil Spécialisée La Boréale
---	---	---

Grade : Infirmier(ère)

Temps de travail : 1 poste entre 50% et 100%

Service d'affectation : Maison d'Accueil Spécialisée La Boréale

Lieux d'interventions : Unités Garennes et Isatis

Poste à pourvoir à compter de : dès que possible : **CDD de remplacement**

Présentation de la structure

Située au cœur du parc du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie, la Maison d'Accueil Spécialisée « La Boréale » est un établissement public médico-social qui accueille 47 adultes en situation de handicap. Elle a pour mission de leur offrir un cadre de vie agréable, un accompagnement et des soins répondant à leurs besoins et aux attentes de leurs familles.

L'établissement est organisé autour de deux unités :

- L'unité des Garennes accueille 27 résidents en situation de polyhandicap
- L'unité Isatis accueille 20 résidents en situation de handicap cognitif spécifique

Les personnels infirmiers de jour sont présents de 7h30 à 19h30 (12 heures d'amplitude horaire)

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadre supérieur de Santé du Pôle médico-social
- Cadre de santé de la Maison d'Accueil Spécialisée

Liens fonctionnels :

- Médecin psychiatre et Médecin somaticien de la structure
- Médecin de garde
- Directions fonctionnelles

Missions

- L'infirmier analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue. Il contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques et participe à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.
- Il exerce son activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, dans le respect de la vie et de la personne humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du résident et de sa famille.

Les activités

- Réaliser les soins infirmiers sur prescription médicale et relevant du rôle propre : dispenser des soins permettant de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social.
- Mettre en place de méthodes et recueillir des informations utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions.
- Evaluer le degré de dépendance des résidents

- Mettre en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis à l'initiative du ou des médecins prescripteurs.
- Prévenir, évaluer et soulager la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyen des soins palliatifs, et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage, conformément aux procédures.
- Encadrer l'activité : l'infirmier ou l'infirmière peut, sous sa responsabilité, les assurer avec la collaboration d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques ou d'accompagnants éducatif et social qu'il encadre et dans les limites de la qualification reconnue à ces derniers du fait de leur formation.
- Transmettre le savoir : Lorsque les actes accomplis et les soins dispensés relevant de son rôle propre.

Compétences et savoir-faire

1. Compétences techniques

- Identifier les besoins de la personne et accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- Réaliser les soins infirmiers conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Repérer les signes cliniques propres à chaque pathologie.
- Analyser/Évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence.
- Poser un diagnostic infirmier.
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence.
- Conduire un entretien infirmier.
- Identifier les besoins de la personne et d'assurer un accompagnement individuel du résident
- Intégrer dans les soins infirmiers le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle.
- Utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité.
- Administrer les médicaments dans le respect des prescriptions et en (re)calculant au besoin pour adapter les posologies.
- Utiliser et gérer le volet infirmier du dossier patient informatisé.
- Rassembler les informations pertinentes afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations inscrites dans le dossier du résident
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins.
- Concevoir et conduire un projet personnalisé, dans son domaine de compétence.
- Respecter les règles de confidentialité des informations concernant le résident
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

2. Compétences Organisationnelles

- Prioriser ses activités en fonction des délais à respecter et des urgences.
- Mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Élaborer, avec la participation des membres de l'équipe médicale et para médicale, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative.
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence.

3. Compétences relationnelles

- Communiquer avec les résidents en écoutant leur demande et en leur répondant avec discernement.
- Échanger les informations utiles au sein de la structure, en les priorisant en fonction de leur importance.
- Conseiller le résident et son entourage dans le cadre du projet personnalisé.
- Organiser et coordonner des interventions soignantes.

4. Compétences d'adaptation

- Actualiser ses connaissances face aux évolutions législatives et réglementaires.
- Prendre en compte les évolutions informatiques et logicielles.

- Solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- S'adapter à l'évolution de son métier et du service en s'inscrivant dans un processus de formations spécifiques à l'exercice en psychiatrie.
- Faire preuve de discernement de discernement, en intervenant dans les limites de ses fonctions.
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence.

Dossier de candidature et délais

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement, constituent le dossier de candidature.

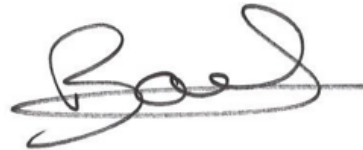
Les candidatures doivent être adressées candidature@chs-savoie.fr avant le 30/10/2026

Renseignements

Après de :

- Me BAUD Marie Lise, Cadre de Santé : 04.79.60.30.82
- Me MASSIN Maryline, Cadre de santé : 04.79.60.30.84
- Me BAILLY Nadine, Cadre supérieur de santé, assistante du pôle médico-social : 04.79.60.30.33

LA DIRECTRICE DES SOINS ET DE LA QUALITE
GESTION DES RISQUES



Mme Géraldine BOUCHER